

**SIVOM DES CANTONS DE LOURDES OUEST ET DE
SAINT PE DE BIGORRE**

**MAIRIE
65 100 POUYEFERRE**

**Compte rendu du dernier
CONSEIL SYNDICAL
en Mairie de Bartrès**

PROCES VERBAL

Etaient présents : MM. Raymond SAVY-LARIGALDIE, André COUGET, David SARROCA, Gérard CLAVE, Henri PLAGNET, Michel BONZOM, Pascal ABADIE, Christian CANTON,

Etait excusé : M. Guy VERGEZ

Etaient absents : MM. Laurent BARRAU, Jean-Claude BEAUCOUESTE, Nicolas CASTEYDE.

Ordre du jour :

- Chemin Henri IV : présentation des travaux (carte touristique, panneau de départ et signalétique)*
 - Chemin Henri IV : pose de la signalétique : convention avec le SIVOM Lourdes Est,*
 - Présentation des candidatures au programme Leader 4 et à la Convention territoriale Pays des Gaves et des axes subventionnables,*
 - Questions diverses.*
-

M. Clavé ouvre la séance en présentant l'ordre du jour et en précisant que les travaux à réaliser sur le chemin Henri IV avaient été validés par le précédent conseil syndical du SIVOM Lourdes Ouest/ St Pé.

1/ Chemin Henri IV : présentation des travaux

Melle Fustier fait un rapide historique des travaux faits sur le Chemin Henri IV puis présente les trois types de travaux réalisés actuellement : réhabilitation du panneau de départ situé au lac de Lourdes (identique à ceux existants dans les Pyrénées-Atlantiques), réhabilitation de quelques lames directionnelles le long du chemin et édition d'une carte touristique gratuite à diffuser dans les offices de tourisme et qui sera envoyée dans chaque commune.

Melle Fustier précise que le balisage (peinture blanche et bleue) du chemin Henri IV a été refaite l'année dernière par les bénévoles du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Elle demande ensuite que les communes de Barlest, Pouyefferré et Loubajac valident le contenu de la carte touristique et des descriptifs faits sur chacun de ces villages.

Melle Fustier présente ensuite le coût des travaux et précisent que 50% de subvention sont acquises de Leader + et que 20% supplémentaires ont été sollicité auprès du Conseil Général des Hautes-Pyrénées dans le cadre du Fonds de Développement Touristique.

Enfin, Mlle Fustier indique qu'à l'origine il était convenu que chaque commune devait entretenir le sentier Henri IV mais que d'autres solutions peuvent être envisagées aujourd'hui si cet entretien est problématique et contraignant pour les communes.

M. Clavé propose de demander un devis pour l'entretien du chemin Henri IV à la brigade verte du SIVOM Lourdes Est dans le cadre de leur mise à disposition aux communes pour des travaux divers d'entretien de l'espace.

Les membres du Conseil syndical acceptent cette proposition.

2/ Chemin Henri IV : pose de la signalétique

M. Clavé propose que les lames directionnelles à changer durant l'été 2008 sur le sentier Henri IV soient posées par la brigade verte du SIVOM Lourdes Est. Il fait part du devis reçu et donne lecture de la convention à signer pour la réalisation de ces travaux.

Les membres du Conseil syndical acceptent la signature d'une convention avec le SIVOM Lourdes Est pour la mise à disposition de la brigade verte pour la pose des lames directionnelles.

3/ Présentation des candidatures au programme Leader 4 et à la Convention territoriale Pays des Gaves et des axes subventionnables

M. Clavé explique que de nouvelles procédures sont actuellement en cours sur le Pays des vallées des gaves et que des subventions peuvent être mobilisables sur certaines thématiques par les communes ou les groupements de communes.

Melle Fustier présente ces programmes issus des politiques territoriales et présente les différents axes subventionnables.

Une fiche récapitulative est distribuée aux membres du conseil syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Le Président,
Gérard CLAVE